

CHARTRE de constitution de la communauté de pratique en épidémiologie de terrain (CP-EPITER) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Afin d'optimiser son fonctionnement, une communauté de pratique doit se donner un cadre clair d'engagement mutuel. La présente chartre sert principalement à définir la CP-EPITER, énoncer sa mission et son domaine de pratique, spécifier le rôle de ses membres et expliquer sa structure de fonctionnement. Elle s'adresse à tous les membres qui en l'acceptant au moment d'intégrer la CP-EPITER s'engagent volontairement à partager des expériences et des activités pour assurer le succès de cette entreprise collective.

Qui sommes-nous?

La CP-EPITER est une initiative de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) mise en œuvre en 2013, dans le cadre d'un projet soutenu par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Ce lieu virtuel d'échanges est hébergé sur une plateforme Web 2.0 du Réseau canadien de renseignements sur la santé publique de l'ASPC.

Les éléments constitutifs de la CP-EPITER sont les suivants :

Domaine

La CP-EPITER aborde l'ensemble des thématiques, d'enjeux et des défis qui font partie et intéressent l'épidémiologie de terrain laquelle est définie de la façon suivante :

L'épidémiologie de terrain, aussi appelée épidémiologie d'intervention (ou appliquée), consiste en l'application des méthodes d'enquête pour évaluer des problèmes de santé d'étiologie infectieuse, dont les épidémies (éclosions), qui exigent une intervention rapide en raison de leur gravité, de leur ampleur ou de leur impact négatif sur la population touchée¹. Elle comprend également l'utilisation des méthodes et outils de surveillance et d'intelligence épidémiologiques ainsi que les interventions de prévention et de contrôle appliquées à la protection de la santé.

Communauté

Elle est constituée par des professionnels et des apprenants francophones provenant du Québec et d'ailleurs et qui partagent sur une base volontaire leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être en épidémiologie de terrain.

Pratique

Elle comprend l'ensemble des connaissances, d'expériences, d'outils et des moyens développés au sein de la communauté, lesquels sont fondés sur la pratique dans les domaines d'intervention suivants : surveillance en santé publique, prévention et contrôle des maladies infectieuses et des problèmes en lien avec la santé environnementale et la santé au travail,

¹ Soto, J. C. 2016. UA 1 Généralités en épidémiologie. Cours MSO 6353 Épidémiologie de terrain. INSPQ et École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM).

investigation d'agrégats spatio-temporels et d'éclotions d'étiologie infectieuse survenus dans la communauté, dans les milieux de soins et dans d'autres milieux de vie.

Mission

La CP-EPITER a pour mission de favoriser le développement de compétences collectives et individuelles en épidémiologie de terrain par un environnement virtuel contenant des activités d'apprentissage, de formation continue et d'échanges professionnels.

Afin de répondre à cette mission, les membres partagent leurs savoirs, pratiques et expériences et collaborent activement afin de façonner une intelligence collective en épidémiologie de terrain. Ces liens de collaboration ont un impact sur leur performance professionnelle et sur celle de leurs organisations d'attache.

Pour accomplir sa mission, la CP-EPITER reçoit un soutien institutionnel et organisationnel de l'INSPQ, de l'ASPC et d'autres partenaires du réseau de la santé.

La CP-EPITER contribue à :

- Renforcer l'identité professionnelle des épidémiologistes de terrain (experts et apprenants) francophones aux niveaux pancanadien et international.
- Soutenir la capacité de réponse des organisations de santé publique et des établissements de soins face aux problèmes qui exigent une intervention rapide en protection de la santé (éclotions d'étiologie infectieuse ou autres problèmes à caractère urgent).

Membres de la CP-EPITER

Description et critères d'adhésion

Pour des raisons de cohésion dans la composition de la communauté ainsi que pour des raisons d'ordre organisationnel et logistique, un processus d'évaluation des demandes d'admission à la CP-EPITER est mis en place. Pour devenir membre, le candidat doit répondre à l'un des critères suivants :

- Être un professionnel (infirmière, médecin, médecin vétérinaire ou autre) en exercice œuvrant en épidémiologie de terrain, en épidémiologie ou en biostatistiques appliquées à la protection de la santé publique, en surveillance ou en prévention des infections dans les milieux de soins ou en santé publique aux niveaux régional, provincial, fédéral ou international.
- Être un apprenant ou ayant complété sa formation en épidémiologie de terrain.
- Être un médecin résident en santé publique et en médecine préventive ou un étudiant de 2^e ou 3^e cycle universitaire intéressé par l'acquisition de compétences en épidémiologie de terrain.

L'annexe 1, présente le processus d'admission d'un membre.

Intégration des nouveaux membres

- Chaque nouveau membre est accueilli par la personne assumant le rôle d'animation de la CP-EPITER. Le nouveau membre recevra de l'information sur : l'historique et le fonctionnement de la communauté, la charte, l'accès et l'introduction à la plateforme de la CP-EPITER, la création de contacts, etc.
- Les nouveaux membres sont encouragés à participer activement dans les différentes sections de la plateforme Web.
- Lors de la première participation dans un des forums de discussion (sections 5, 6 et 7 de la rubrique **Documentation**), une brève introduction de son profil et lieu de travail/étude facilitera l'éventuelle création de liens avec les membres plus anciens.

Engagement des membres à contribuer au succès de la communauté

Chaque membre de la CP-EPITER s'engage à :

- Respecter les principes énoncés dans la présente charte.
- S'inscrire à la plateforme Web lors de son adhésion ainsi qu'à remplir et tenir à jour sa fiche personnelle. Les changements d'adresse courriel devront être communiqués dans les plus brefs délais à la personne qui assume le rôle d'animation de la communauté.
- S'impliquer dans les activités de la communauté de pratique.
- Partager ses expériences, ses expertises, ses connaissances ainsi que des outils, des leçons apprises, des idées ou des solutions trouvées en matière d'épidémiologie de terrain.
- Faire **au moins** une contribution au cours de l'année : Par exemple, partager des informations, ressources ou outils reliés à l'épidémiologie de terrain, participer à des discussions, groupes de travail ou conférence Web, collaborer à des activités de formation, rédiger un court texte ou article dans le bulletin **L'Épicentre** de la communauté, animer une rencontre, offrir un soutien logistique, contribuer au rayonnement de la CP-EPITER, autres.
- Respecter la volonté des autres membres et de la CP-EPITER quant à l'utilisation et à la diffusion des ressources partagées (voir section **Communication et partage de l'information**).
- Communiquer de façon respectueuse avec les autres membres et agir de façon éthique.
- **Ne pas transmettre son mot de passe donnant accès à la CP-EPITER à quiconque non autorisé.**

Responsabilités quant aux opinions exprimées

Les opinions partagées sur la plateforme de la CP-EPITER ou dans les documents déposés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement l'opinion des organisations d'affiliation ou des employeurs de ces auteurs.

Activités fonctionnelles de la communauté

L'animation et les actions de la communauté sont issues d'un fonctionnement participatif basé sur l'engagement de ses membres.

Conférences Web

Des conférences Web sur des enjeux ou des préoccupations prioritaires en protection de la santé auront lieu selon le calendrier de programmation établi ou de façon ponctuelle. Elles seront offertes, sur invitation faite au préalable, par des experts extérieurs ou par des membres.

Des crédits de formation continue pourront être accordés aux participants inscrits.

Groupes de discussion

- Des groupes de discussion sur des thématiques, des domaines et lieux (par exemple, au niveau international) de pratiques particulières en protection de la santé sont formés à l'intérieur de la CP-EPITER.
- Ces groupes permettront de répondre aux besoins spécifiques de certains membres ou organisations afin de soutenir des collaborations et des échanges.
- Les groupes de discussion bénéficieront de la liberté de choisir leurs membres et d'organiser des activités exclusives ou partagées avec tous les membres de la CP-EPITER et même d'inviter ponctuellement à des personnes non membres de la CP-EPITER (par exemple, une conférence Web organisée par le groupe ou une discussion concernant thème d'intérêt). Ces activités seront coordonnées avec la personne qui assume l'animation de la CP-EPITER. Dans la mesure du possible, il faudra éviter de programmer une activité du groupe qui entrerait en conflit horaire avec une activité régulière de la CP-EPITER ou déjà programmée.
- L'adhésion à un groupe de discussion n'empêche pas un participant potentiel de demander l'admission à un autre groupe de discussion.
- Chaque groupe devra être animé par deux facilitateurs volontaires qui assureront le lien entre les membres du groupe et la personne qui assume l'animation de la CP-EPITER.
- Les facilitateurs des groupes de discussion, afin de promouvoir et dynamiser les échanges, recevront un soutien pour développer leurs compétences en animation et en gestion/utilisation des ressources mises à leur disposition.
- Des rencontres de facilitateurs des groupes de discussion seront organisées par la personne qui assume l'animation afin de partager les expériences de chacun.

Communication et partage de l'information

Les communications et partages de documents avec l'ensemble des membres devront se faire préférablement par l'utilisation de la plateforme de la CP-EPITER plutôt que par courriel.

La communauté encourage le partage des informations selon les bonnes pratiques en matière de gestion et de partage d'information dont les principales sont énoncées ci-dessous.

Documents et outils partagés par un membre

- Les documents et outils partagés par un membre sur la plateforme Web ou lors de rencontres devraient se faire sous une forme sécurisée (format PDF ou autre) et faire mention de leur(s) auteur(s), droits d'auteur et la date de rédaction du document (inscrire dans les commentaires, première page, nom du fichier).
- Il est de la responsabilité du membre qui partage le document de préciser l'utilisation et la diffusion qui peut en être faite (par exemple, diffusion restreinte aux membres seulement ou permission de diffusion générale).
- Il est de la responsabilité des autres membres de respecter les volontés du membre contributeur quant à l'utilisation et à la diffusion du document.
- Les membres sont tenus de respecter les principes du droit d'auteur.
- Lorsqu'un membre désire utiliser en partie ou en totalité un texte ou un document produit et partagé par un autre membre, il doit en demander l'autorisation à l'auteur, identifier la ou les sources dans son propre document et aviser l'auteur de l'utilisation qu'il en a fait.
- Respecter la confidentialité de certaines données (documents partagés).

Connaissances et documents produits par des membres dans le cadre des activités et projets de la communauté

- Les membres de la communauté doivent décider du statut d'utilisation et de diffusion d'un document produit ou de connaissances co-construites (développées ou produites en interaction avec d'autres membres) et faire part de ces statuts de façon claire.
- Un membre ou une organisation partenaire de la communauté ne doit jamais, sans avoir la permission des auteurs ou de ceux qui détiennent les droits d'auteur, utiliser, reproduire ou diffuser intégralement ou partiellement le contenu d'un document ou d'une communication produits grâce à la contribution de plusieurs membres de la communauté ou au nom de la communauté.

Communications externes

- Les demandes d'information générale concernant la communauté provenant de l'externe doivent être acheminées au responsable de la CP-EPITER qui en assurera le suivi.

Rencontres synchrones

Des rencontres synchrones (en personne et en ligne) lors d'une occasion particulière (anniversaire, autre) seront proposées par l'équipe-conseil aux membres. Ces rencontres, qui auront lieu à une date et une heure convenables, permettront, entre autres :

- De participer à des activités d'échange sur des sujets d'intérêts.
- De créer des liens et de favoriser le réseautage.

- De renforcer l'identité individuelle et collective des professionnels en épidémiologie de terrain.
- De discuter des pistes d'amélioration ou des nouvelles perspectives pour la CP-EPITER.

Ces rencontres pourraient s'intégrer à des congrès et colloques pertinents à l'épidémiologie de terrain ou lors d'une conférence Web extraordinaire avec un invité de marque. Les frais de déplacement seront à la charge des membres, mais des efforts seront déployés pour favoriser la participation en ligne. Les résultats de ces rencontres seront communiqués à tous les membres via la plateforme Web de la CP-EPITER.

Structure organisationnelle de la CP-EPITER

L'annexe 2 illustre la structure organisationnelle de la CP-EPITER. Elle est constituée par :

- Le cœur central de direction et d'animation (responsable et animatrice/animateur).
- L'équipe-conseil (membres représentant des organisations partenaires et experts).
- Les structures de soutien (technique et corporatif/institutionnel).
- L'équipe de conseil
- Les groupes de discussion (thématiques ou d'appartenance à un groupe spécifique collaborateur ou partenaire).
- L'ensemble de membres.

Ci-dessous une description des mandats des différents membres et instances de la CP-EPITER.

Direction de la communauté

Cette responsabilité est assumée par un professionnel de l'INSPQ qui détient une expertise en épidémiologie de terrain, en transfert de connaissances et en gestion de projets. Les fonctions du responsable de la CP-EPITER sont les suivantes :

- Assurer l'évolution de la CP-EPITER en accord avec sa mission et en respect de la mission et des valeurs de l'INSPQ, de l'ASPC et des organisations/institutions partenaires.
- Gérer le développement et le fonctionnement des activités de la communauté selon les ressources mises à sa disposition.
- Faire comprendre le rôle et l'importance de la CP-EPITER au sein de l'INSPQ, de l'ASPC et des organisations/institutions partenaires.
- Communiquer l'expérience, collaborer et faire la promotion de la CP-EPITER auprès des organisations et des associations intéressées en l'application du concept de communauté de pratique en épidémiologie de terrain, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale.
- Présider l'équipe-conseil de la CP-EPITER.

Animation de la communauté

Une personne, formée en santé publique (incluant l'épidémiologie de terrain) et en animation d'une communauté de pratique, animera les activités de la CP-EPITER. La personne désignée aura, entre autres, les responsabilités suivantes :

- Organiser et encadrer les échanges, ainsi que faire la promotion des différentes activités et ressources auprès des membres.
- Motiver les membres de la communauté et leur offrir, s'il y a lieu, un soutien technique avec les ressources disponibles.
- Assurer les liens avec les présentateurs des conférences Web, les collaborateurs du bulletin L'Épicentre, les facilitateurs des groupes de discussion le suivi des communications auprès des membres.
- Faciliter le déroulement des activités programmées.
- Attirer des nouveaux membres et favoriser leur intégration à la communauté.
- Évaluer et approuver l'admission des nouveaux membres.
- Maintenir un lien de coordination avec le webmestre de la plateforme de la CP-EPITER et avec les organisations/institutions partenaires.
- Identifier les besoins de la communauté et les transmettre au responsable pour l'obtention des ressources nécessaires.
- Participer en tant que membre actif de l'équipe-conseil de la CP-EPITER et coordonner ses activités et rencontres.
- Offrir un support et assurer les liens avec les facilitateurs des groupes de discussions.

Équipe-conseil de la CP-EPITER

L'équipe-conseil a été constituée pour soutenir la mise en œuvre et assurer le suivi de la CP-EPITER tout en respectant les orientations de l'INSPQ, de l'ASPC et des organisations partenaires concernées.

Le mandat spécifique de l'équipe-conseil consiste à :

- Coordonner l'implantation de la CP-EPITER en s'assurant de respecter les orientations et les besoins des membres utilisateurs;
- Approuver la planification des activités et des contenus;
- Faciliter des liens pertinents entre les divers acteurs impliqués;
- Orienter et participer à l'évaluation de la CP-EPITER;
- Exercer un rôle d'arbitrage au besoin dans le cadre des activités et événements liés à la CP-EPITER.

L'équipe-conseil est constituée d'un nombre restreint de membres nommés par le responsable de la CP-EPITER. L'équipe-conseil est composée de membres actifs, de membres collaborateurs et d'un professionnel de soutien.

- Les membres actifs proviennent du réseau de la santé (provincial et fédéral) et possèdent une expertise reconnue dans le domaine de l'épidémiologie de terrain et de la protection de la santé (maladies infectieuses, santé au travail ou santé environnementale). Ils assurent la permanence de l'équipe-conseil, participent régulièrement aux rencontres et s'il y a lieu, ils exercent un droit de vote dans les décisions.
- Les membres collaborateurs possèdent une expertise pointue et reconnue dans un domaine ou sujet pertinent à l'épidémiologie de terrain, à la protection de la santé ou au transfert de connaissances. Ils participent aux rencontres selon leur disponibilité ou sur invitation.
- Le professionnel de soutien est un expert dans le domaine des communautés de pratique en santé publique ou en échanges du savoir (transfert de connaissances) qui siège au sein de l'équipe-conseil pour soutenir le développement, le suivi et l'évaluation de la CP-EPITER.

L'annexe 3 présente les membres actuels de l'équipe-conseil.

Groupes de discussion

- La liste des groupes de discussion actifs est affichée à la section 7 de la rubrique **Documentation** de la plateforme Web de la CP-EPITER.

Membres

- La liste des membres actifs est affichée sous la rubrique **Notification de groupe** de la plateforme Web de la CP-EPITER.

Plateforme Web et moyens technologiques

- La plateforme Web 2.0 de la CP-EPITER est rendue accessible grâce au soutien du Réseau canadien de renseignements sur la santé publique (RCRSP) de l'ASPC.
- L'accès sécuritaire à la CP-EPITER se fait via l'adresse Web du RCRSP de l'ASPC (https://www.cnphi-rcrsp.ca/cnphi/cnphi_root/login.jsp?lang=fr&src=CNPHI) après avoir entré le code d'accès et le mot de passe personnalisés pour chaque membre.
- Le *Guide de l'utilisateur* sur les fonctionnalités de la CP-EPITER est disponible sur la plateforme Web de la CP-EPITER.
- Tous les membres sont inscrits comme *Rédacteurs*.
- L'animatrice/animateur de la CP-EPITER est responsable de la gestion du site de la CP-EPITER, elle reçoit un soutien technique *ad hoc* du Webmestre du RCRSP de l'ASPC.

- Les problèmes d'accès à la plateforme Web (ou de fonctionnement) doivent être communiqués à la personne qui assume le rôle d'animation. Elle pourra apporter une solution ou verra, s'il y a lieu, à informer au Webmestre du RCRSP de l'ASPC. **Sauf indication de l'animatrice/animateur, aucun membre ne doit contacter directement le service d'aide du RCRSP de l'ASPC.**

La présente charte a été élaborée et approuvée par l'équipe-conseil de la CP-EPITER de l'INSPQ le 20 octobre 2016.

Annexe 1

Processus d'approbation et de retrait des membres de la CP-EPITER

Processus d'approbation de nouveaux membres

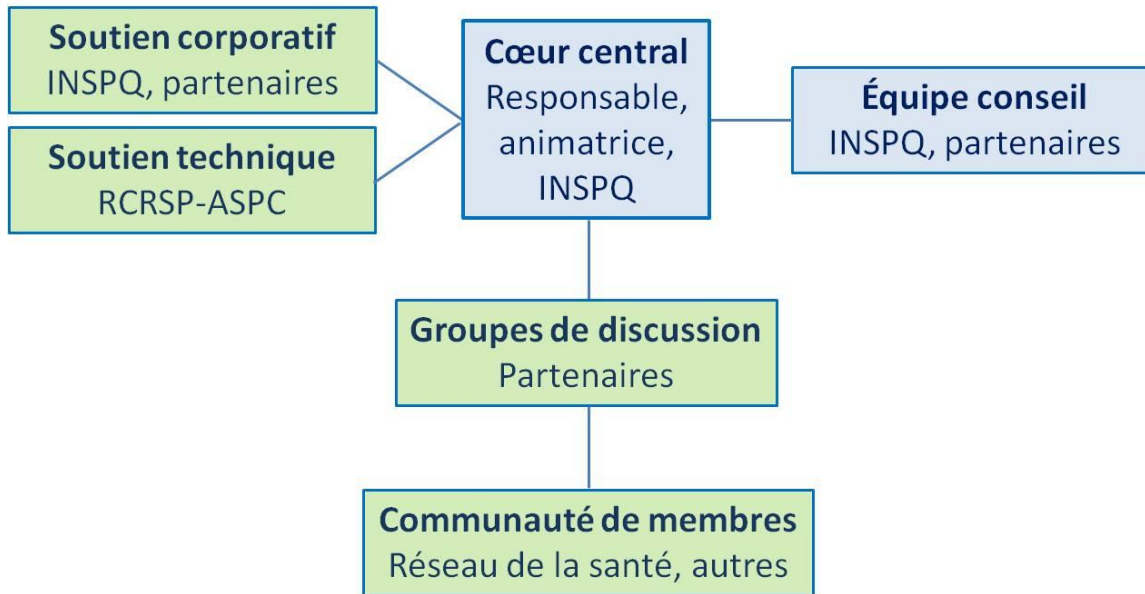
- Toute personne désirant adhérer à la communauté devra présenter par courriel (cpepiter@inspq.qc.ca) sa demande à la personne responsable ou à celle qui assume l'animation de la CP-EPITER.
- Toute personne désirant adhérer à la communauté devra détenir d'une adresse courriel institutionnelle.
- Toutes les demandes d'adhésion seront évaluées par la personne responsable ou par celle qui assume l'animation selon les critères d'adhésion établis par la charte de la CP-EPITER.
- Dans sa demande, la personne désirant adhérer à la communauté devra fournir **obligatoirement** dans un formulaire les informations suivantes : prénom, nom, titre professionnel, organisation/employeur, domaine d'expertise, adresse du lieu du travail, téléphone, adresse courriel (institutionnelle ou d'organisation de santé) ainsi que les raisons pour lesquelles elle veut devenir membre de la CP-EPITER. Toutes les données personnelles et professionnelles seront gardées (pendant toute la durée de l'adhésion) de façon sécuritaire et confidentielle dans un serveur de l'INSPQ.
- En raison que cette initiative est soutenue par deux paliers gouvernementaux (provincial et fédéral) et dépendant de la province ou du pays de résidence, la personne désirant adhérer à la communauté pourrait avoir besoin de fournir quelques-unes des informations ci-dessus deux fois (une auprès du RCRSP de l'ASPC et un autre auprès du siège de la CP-EPITER à l'INSPQ. La personne responsable ou celle qui assume l'animation de la CP-EPITER facilitera cette démarche aux futurs membres.
- Durant le processus d'approbation, la personne désirant adhérer à la communauté recevra la présente charte. Après en avoir pris connaissance, elle devra cocher au formulaire (annexe 4) la case qui témoigne l'engagement au respect des principes et des obligations énoncés par la charte.
- Une fois leur adhésion approuvée, les nouveaux membres recevront par courriel leurs codes d'accès, mot de passe temporaire et le *Guide de l'utilisateur* sur les fonctionnalités de la CP-EPITER.

Retrait d'un membre

- Tout membre peut demander un désabonnement à la CP-EPITER (pour raison de changement d'emploi, retraite ou autre) en contactant l'animatrice/animateur.
- Tout membre ayant un comportement jugé inacceptable verra son adhésion révoquée par l'animatrice/animateur au deuxième avertissement.
- Tout membre qui n'aura pas accédé à la CP-EPITER dans les 12 derniers mois pourra perdre son adhésion au deuxième avertissement de sa non-participation.

Annexe 2

Structure organisationnelle de la CP-EPITER



N B : Le logo de la CP-EPITER a été une des premières productions collaboratives. Les figures en forme de courbes représentent les **milieux de soins** (en vert) et la **santé publique** (en bleu). La courbe verte prend la forme de la lettre « C » pour **communauté** et la courbe bleu la lettre « P » pour **pratique**. Elles s’emboîtent donnant la forme d’une loupe à manche (**investigation**). L’ensemble prend la forme de la lettre « Q » pour signifier l’origine québécoise de la CP-EPITER. Le titre à droit qualifie la spécificité de cette initiative dont les mots « **Communauté de pratique** » en bleu soulignent son **caractère francophone**.

Annexe 3

Membres de l'équipe-conseil au sein de la CP-EPITER

Membres actifs
<p>Julio Soto M.D., Ph. D. (responsable) Médecin spécialiste, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, INSPQ</p> <p>Mireille Barakat M.Sc. (animatrice et coordonnatrice) Conseillère scientifique, Direction des risques biologiques et de la santé au travail, INSPQ</p> <p>Réjean Dion M.D. Médecin-conseil en santé publique, INSPQ/Laboratoire de santé publique du Québec</p> <p>Kathleen Laberge D.M.V., M.Sc. Vétérinaire épidémiologiste, Division de la formation et de l'intervention pour le service sur le terrain, ASPC</p>
Membres collaborateurs
<p>Colette Gaulin M.D., M.Sc. Médecin-conseil, Bureau de surveillance et de vigie, ministère de la Santé et des Services sociaux.</p> <p>Marie-Line Gilbert M.Sc. Coordonnatrice régionale du Service de la santé publique du Canada, Région Québec, ASPC.</p> <p>Geneviève Gravel M.Sc. Analyste, Division de la capacité en santé publique et gestion du savoir, ASPC-Région Québec</p> <p>Mirna Panić M. Sc. Épidémiologiste principale, Direction Générale de l'Infrastructure de Sécurité Sanitaire</p>
Professionnels de soutien
<p>Steve Poulin M.Sc. Analyste en développement et échange du savoir, Division de la capacité en santé publique et gestion du savoir, ASPC-Région Québec</p>